



PROCÈS-VERBAL RÉUNION DU SECTEUR 3

LES 10 ET 11 JANVIER 2020 À HAUDAINVILLE (55)

Présents : Gérard CASSEGRAIN (Marne) - Daniel DURAND (Côte d'Or) - Patrick LEIRITZ (Haute Marne) - Christian LOUIS (Meuse) - René MARBACH (Alsace) - Philippe PAULET (Aube) - Gérard POPILLE (Saône et Loire) - André SCHNOEBELEN (Doubs Territoire de Belfort) - Christophe SOLLNER (Mosellan) - Michel SORNAY (Jura) - Françoise VALLET (Nièvre)

Assistent : Jean Marie COPPI (Honoraire) - Michel KEFF (Honoraire),

Excusés : Marc TOUCHET, Président ANPDF (Indre) - Christophe CAILLIET (Yonne) - Daniel FAY (Meuse) - Bernard GIBARU (Ardennes) - Bruno HERBST (Vosges) - Philippe PRUDHON (Haute Saône) - Jean Marie THIRIET (Meurthe et Moselle) - Gilbert FASIO (Honoraire) - Daniel FONTENIAUD (Honoraire) - Michel LEBLANC (Honoraire) - René LOPEZ (Honoraire) - Michel NAGEOTTE (Honoraire) - Antoine VOISIN (Honoraire)

Destinataires : Membres du Secteur 3 – Conseil d'Administration ANPDF

Christian LOUIS, Vice-Président du District de la Meuse ouvre la séance et souhaite la bienvenue à l'ensemble des participants du secteur 3.

Le Président de séance, au nom de ses collègues, remercie Christian LOUIS et le District de la Meuse pour leur accueil et présente ses meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

Tous nos souhaits de prompt rétablissement à Daniel FAY, Président du District de la Meuse ainsi qu'à René LOPEZ notre fidèle honoraire du Grand Est.

VENDREDI 10 JANVIER 2020
DE 17H30 À 20H30

APPROBATION DU PV DU 29 ET 30 MARS 2019 À MONTCHANIN

Le Président de séance,

Soumet à l'approbation des Membres le Procès-verbal de la réunion des 29 et 30 Mars 2019 qui s'est tenue à Montchanin.

Aucune observation faite, celui-ci est approuvé à l'unanimité.

RETOUR SUR LE CONGRÈS DE L'ANPDF DES 13 ET 14 SEPTEMBRE 2019

Le Président de séance,

Propose d'engager les débats en réalisant un retour sur le Congrès National qui s'est déroulé à Marseille les 13 et 14 Septembre 2019.

Parmi les sujets majeurs, celui qui retient en priorité l'attention est : **La Mutualisation.**

En effet, l'auditoire fut surpris de prendre connaissance des orientations envisagées par les Présidents et Vice - Présidents des Ligues lorsqu'ils se sont réunis à Bordeaux en fin de saison écoulée.

Il fut question de « **Mutualisation** » de certains services aux niveaux régionaux et de mesures d'accompagnement à prévoir en ce cas. Il est nécessaire de savoir précisément ce que l'on entend - ou sous-entend - par « Mutualiser ».



Est-ce : Voir ensemble ce que l'on voyait séparément ? Cela induirait donc des changements d'organigrammes, de procédures et de contrôles, voire de comportements. Il faudrait prendre en compte les conséquences de ces changements (humaines, techniques, politiques...).

En ce cas, quels impacts à prévoir au plan des instances de proximité ?

Ou bien ne s'agirait-il pas de démarches destinées à regrouper, récupérer, confier des missions incombant à ce jour aux Districts pour les transférer vers les Ligues Régionales ?

Le débat s'engage. Les avis sont partagés du fait même que les représentants de Bourgogne – Franche-Comté vivent actuellement une période d'expérimentation.

Font part de leurs ressentis. Rappellent que l'initiative en cours a été initiée par la Ligue du Football Amateur. Les Thèmes et les Réflexions concernent les Aspects : **Communication, Comptabilité, Informatique et Juridique**.

La mise en place effective ne serait envisageable qu'à partir du prochain mandat et que sur la base du volontariat. Cela reste à vérifier.

Pour ce qui se rapporte à l'**Informatique et au Juridique**, cela pourrait se concevoir. Par contre, les aspects relevant de la **Communication et de la Comptabilité** paraissent moins évidents.

La gestion des D.A.P., l'évolution des E.T.R. Ces sujets ne font pas partie du dossier. Quoiqu'il en soit, les **Présidents de Districts resteront extrêmement vigilants** sur la suite de ces expériences et de leurs prolongements ainsi que sur l'autonomie qui restera accordée aux **Instances de proximité**.

CODIR DU 27 NOVEMBRE 2019

- **PV du CODIR**

Le procès-verbal de la réunion sus visée est porté à la connaissance de l'auditoire.

Les Membres prennent acte.

- **Groupe de travail « Groupements et Ententes »**

Des informations sont diffusées par les personnes du Secteur qui participent aux travaux liés à la refonte de l'article 39 des Règlements Généraux de la F.F.F. traitant des Groupements et des Ententes.

Il s'avère que depuis plusieurs saisons, l'application de ces textes a suscité de nombreux commentaires et interprétations. Il est donc nécessaire que des précisions soient apportées.

Lors des échanges de ce jour des pistes sont explorées et des propositions émises en complément de ce qui existe déjà. Nos Collègues, partie prenante à l'étude, prennent note et feront remonter les avis retenus et suggestions avancées lors des prochains travaux traités par le Groupe constitué à cet effet.

En complément de ce sujet, la conversation s'oriente **vers les fusions** de ses conséquences et surtout en milieu rural. Fusionner provoque inéluctablement une baisse du nombre de Clubs et des effectifs. Il est vital de trouver des solutions adaptées à la situation, sinon c'est la fin du « Football des Campagnes ».

OFFRES DE PRATIQUES

- **Mise en place du développement des pratiques**

La majorité des personnes présentes s'accordent à dire que de trop diversifier les offres de pratiques commence à poser de sérieux problèmes dans l'organisation des missions des C.T.D. D.A.P. voire des Adjoints Techniques, qui eux sont 100% à la charge des Districts.

Considérant que nos Techniciens locaux sont de plus en plus sollicités par l'E.T.R. la qualité des prestations offertes aux Clubs peut s'en trouver altérée.

Le développement du Football Loisir associé à l'animation des pratiques émergentes et aux actions redondantes entraîne pour nos Personnels Techniques locaux une charge de travail supplémentaire non négligeable.



Si l'on y ajoute le nombre de jours de mise à disposition des E.T.R. et parfois de la Fédération la gestion des agendas devient de plus en plus difficile.

Il apparaît que les deux Ligues représentées ne soient pas placées dans les mêmes conditions de fonctionnement, ni dans les procédures de mises à disposition. Comme maintes fois réclamé, il serait préférable de faire moins mais de faire mieux pour répondre aux attentes de nos Clubs.

Plusieurs Membres se disent inquiets de la baisse des effectifs liée, entre autre, à l'apparition sur leurs territoires de structures privées avec lesquelles la Fédération signe des conventions mais qui, au demeurant, restent des concurrents. Il est évident que le développement du Foot à 5 risque d'être freiné depuis que les dits opérateurs privés offrent la même pratique et ce, dans des conditions plus confortables, conviviales et en l'absence de toutes contraintes statutaires ou réglementaires.

L'ALTERNATIVE MPLS

La Président,

Remet à chaque participant une documentation reprenant le projet « **Alternative MPLS** », lequel a déjà été présenté lors de la dernière réunion des 3 Collèges notamment.

En rappel, les nouvelles orientations informatiques en matière de fonctionnement, les objectifs, les aspects techniques, l'offre Microsoft et les profils d'usages O365, le planning en cours dont le terme est fixé au 31/12/2020 ainsi que le mode opératoire.

Les Participants,

Comprennent fort bien que les Ligues et les Districts doivent utiliser des outils et systèmes plus performants que ceux actuellement en service qui permettraient aux usagers de disposer de meilleurs débits et de maîtriser significativement les coûts induits.

Par contre, à la rubrique « Modèle Financier » les propositions faites méritent d'être affinées et plus particulièrement au niveau des prérequis du fait que tous les parcs devront être mis à jour.

Demandent des précisions sur la contrepartie prévue par la fourniture d'une subvention supplémentaire aux Ligues et aux Districts.

Souhaitent que les critères « habituels » ne soient pas systématiquement appliqués et qu'une ligne spécifique soit créée sur ce poste de dépenses.

Il ne faudrait pas que les subventions accordées au projet soient « noyées » dans une somme globale accordée aux Ligues sans tenir compte des coûts réels supportés par chaque centre de ressources.

SAMEDI 11 JANVIER 2020
DE 9H00 À 12H00

RÉFLEXION SUR LA NOUVELLE ARCHITECTURE DES SECTEURS DE L'ANPDF

- **Carte actuelle**

Le Président,

Avisé que la modification de l'architecture de la carte des Secteurs de l'A.N.P.D.F. a été envisagée et débattue lors d'une précédente réunion du Comité de Direction.
Remet à tous les participants la carte actuelle.

Il est constaté que depuis la mise en place effective de la Réforme Territoriale, des Districts d'une même Ligue sont parfois placés dans deux Secteurs différents.

Une question se pose : « *Ne faudrait-il pas modifier les contours de deux des 5 secteurs de l'Association afin que tous les Districts d'une même Ligue soient situés dans un seul et même secteur ?* »



Après débat et à partir de considérations « géographiques et/ou historiques », il s'avère qu'il ne paraît pas nécessaire voire utile de modifier la carte actuellement en vigueur, sauf si spécifiquement un ou plusieurs Districts émettraient expressément le vœu de changer de Secteur. Il est bon de signaler que la modification du « découpage » de la carte des Secteurs de l'Association s'était posée lors des fusions des Liges. À cette époque, le sentiment et la décision furent : « Il n'est pas indispensable de modifier notre organisation ni la composition des Secteurs. Depuis longue date des liens d'amitié ont été tissés, ne changeons pas pour le seul plaisir de changer pour changer ».

FÉMINISATION

- ***Quelles retombées consécutives à la Coupe du Monde, effectifs ?***

A cette première question, l'ensemble des Présidents considère que compte-tenu des efforts déployés depuis de nombreuses saisons par l'Instance Fédérale, les Clubs, les Liges et les Districts, les évolutions constatées en matière d'effectifs auraient été sensiblement les mêmes.

Par contre, il est évident qu'un District qui a eu le privilège d'accueillir sur son territoire, en l'une des neuf villes-hôtes, des rencontres de la Coupe du Monde FIFAWWC, a bénéficié indéniablement d'un effet accélérateur sur le nombre de licences jeunes F et seniors F.

En matière de retombées, le titre de Champion du Monde acquis en 2018 par les garçons n'a pour ainsi dire pas eu les effets positifs escomptés.

- ***Le « pillage » des licenciées pour satisfaire aux labels***

Pour bon nombre de raisons le sujet cité supra n'est pas exclusivement lié aux « jeunes féminines ». Il est vrai que pour répondre aux très nombreux critères édictés pour obtenir l'un des labels fédéraux, des Clubs n'hésitent pas à faire « leur marché » chez d'autres Clubs du voisinage.

Un autre phénomène incitant cette forme de démarche en cours de saison est remarqué.

En début de seconde phase, un Club « pioche » dans les effectifs de Clubs adverses afin d'étoffer qualitativement et quantitativement les siens, quitte à laisser sur la touche des joueurs moins talentueux mais plus fidèles. Les motivations étant d'obtenir des résultats rapidement, de terminer en haut de tableau à l'issue des deuxièmes phases ou bien de répondre aux critères permettant d'obtenir un label.

Les Participants,

Demandent aux Instances de se pencher sur ce type de comportement qui devient problématique surtout pour les clubs ruraux.

INDEMINISATION DES PRÉSIDENTS DE DISTRICT

La Loi sur le Sport permettant aux Présidents de Ligue et de District d'être indemnisés, sous certaines conditions. Ce point est mis à l'ordre du jour.

Il est procédé à un tour de table pour recueillir les avis de chacun. Les points de vue divergent.

La baisse du nombre de Bénévoles est importante. Passé le temps où les Dirigeants s'engageaient pendant des décennies, offraient gratuitement sur leur temps de loisir de nombreuses heures au profit des associations ou des Instances.

Au fil des années, la société a connu des évolutions et le bénévolat avec. Par conséquent, nous devrions rentrer dans une nouvelle phase : celle de la « professionnalisation ». Certes, cela engendrera des coûts, mais c'est irrémédiable. Preuve en est : l'émergence et la concurrence de structures privées qui font abstraction du modèle associatif en privilégiant l'aspect économique.

QUESTIONS DIVERSES

- ***Dotation des Labels***

A ce jour, il est constaté que de nombreuses remises de Labels ont été reportées aux motifs principaux que les dotations des partenaires ne seraient pas parvenues ou incomplètes.



- **Contrainte des Labels**

Globalement, nous avons dans chaque District environ 10% de Clubs pouvant prétendre aux Labels, quid des 90% des autres Clubs qui travaillent pour le football des jeunes ?
Ne faudrait-il pas créer une distinction sans utiliser le terme Label ?

- **FAFA**

Les Présidents des Districts du Secteur 3,

Déplorent qu'à peine « ouvertes », les aides FAFA pour l'emploi étaient épuisées. Compte tenu des aides distribuées les saisons précédentes, s'étonnent du manque d'anticipation qui aurait permis d'éviter cette situation.

- **Démission de Séverine TELLE**

Pris acte de la démission de la salariée partagée entre l'A.E.2.F et de l'A.N.P.D.F., des raisons de son départ et des dispositions prises pour son remplacement.

DATE ET LIEU DE LA PROCHAINE RÉUNION

La prochaine réunion dite de printemps sera organisée au siège du District de la Marne, à Epernay, les Vendredi 17 et Samedi 18 Avril 2020.